

RÉFÉRENT HARCÈLEMENT DU CSE

Public visé : Élus du CSE



Présentiel



Distanciel



Blended-learning



E-learning

Pré-requis :

Aucun

FORMACODE 42873

● OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre le cadre légal du harcèlement moral et sexuel en entreprise
- Identifier les situations à risque et les signaux faibles
- Maîtriser le rôle et les responsabilités du référent harcèlement du CSE
- Accueillir, écouter et orienter les victimes de manière adaptée
- Mettre en œuvre des actions de prévention et de sensibilisation
- Participer efficacement aux enquêtes internes en lien avec l'employeur

14
Heures

● PARCOURS PÉDAGOGIQUE

COMPRENDRE LE CADRE JURIDIQUE DU HARCÈLEMENT

- Définir le harcèlement moral et sexuel
- Connaître les textes réglementaires et obligations de l'employeur
- Identifier les responsabilités civiles et pénales
- Comprendre les sanctions encourues

IDENTIFIER LES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT ET LES RISQUES

- Reconnaître les comportements et situations à risque
- Identifier les signaux faibles et les indicateurs d'alerte
- Comprendre les impacts sur la santé des salariés
- Distinguer conflit, agissement inapproprié et harcèlement

MAÎTRISER LE RÔLE DU RÉFÉRENT HARCÈLEMENT DU CSE

- Définir les missions du référent
- Se positionner dans l'organisation (CSE, direction, RH, médecine du travail)
- Respecter la confidentialité et le cadre d'intervention
- Connaître les limites de son rôle

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES VICTIMES

- Adopter une posture d'écoute active
- Recueillir la parole sans jugement
- Orienter vers les bons interlocuteurs (internes et externes)
- Assurer un suivi adapté

PARTICIPER À LA GESTION DES SITUATIONS ET AUX ENQUÊTES

- Comprendre le processus d'enquête interne
- Collaborer avec les acteurs de prévention
- Contribuer à l'analyse des situations
- Proposer des mesures correctives

PRÉVENIR LE HARCÈLEMENT EN ENTREPRISE

- Mettre en place des actions de prévention
- Sensibiliser les salariés et les managers
- Intégrer le risque dans le DUERP
- Participer à la politique QVCT

● MODALITÉS ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active, avec modulation des objectifs selon la progression de chacun : les activités mises en œuvre privilégieront les liens avec la pratique, tous les apports théoriques auront une application lors de mises en situations professionnelles.

Matériels sur place : télévision connectée (Inter) ou vidéoprojecteur (Intra), tableau feutres

Support de formation : remis à chaque participant en début de session

● QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Les formateurs disposent des compétences professionnelles, techniques, pratiques et théoriques en rapport avec le domaine des connaissances concernées, et ont la capacité de les retransmettre.

● DOCUMENTS DE FIN DE FORMATION

Pour l'entreprise :

Certificat de réalisation / Attestation d'assiduité

Pour le stagiaire :

Attestation de fin de formation

● MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

La compréhension et l'acquisition des connaissances de l'apprenant sont évaluées en fin de parcours par le formateur grâce à des QCM écrits et/ou numériques, des questionnements oraux et/ou des mises en situation pratiques.

● ACCÈS À LA FORMATION

- Ouverture session : à tout moment, sur demande
- Nombre de stagiaires : 8 maximum
- Lieu : Inter (accès PMR) - Intra (en entreprise)
- Accessibilité handicap : contacter notre Référente Handicap
- Tarifs consultables sur notre site internet

● ORIENTATION POSSIBLE DE FIN DE FORMATION

- Insertion durable en emploi
- Perfectionnements Techniques métier (nous consulter)



NOUS CONTACTER :

02 42 67 02 27
contact@formapro-proprete.fr
www.formapro-proprete.fr

RÉFÉRENTE HANDICAP :

Laetitia PIERRE
laetitia@formapro-proprete.fr
02 42 67 02 27 – Choix n°5